

## V. RAPPORT DE LA COMMISSION « AMENAGEMENT ET INFRASTRUCTURES – AI »

Mesdames et Messieurs,

Réunis en leurs séances ordinaires des 8 avril 2019 et 13 mai 2019, les membres de la commission « Aménagement & Infrastructures » ont examiné la demande de crédit pour le remplacement du système de régulation de ventilation à l'école de Luchepelet.

Ce dossier a été amené et présenté par Monsieur Cyril Huguenin, Conseiller administratif de la commune de Bernex.

Il est tout d'abord relevé que l'Ecole de Luchepelet a été construite il y a 50 ans. Bien que cette dernière soit appelée à largement muter dans les prochaines années, elle sera encore utilisée un certain nombre d'années. Les services communaux sont chargés d'éviter tous travaux importants dans cette école, mais il s'avère que le système de régulation de la ventilation qui n'a pas été modernisé est devenu obsolète.

Ce dernier étant tombé en panne, il n'est plus possible d'accéder aux différentes régulations, ni d'être renseigné en cas de problème. Actuellement, l'installation fonctionne en mode continu (24 heures sur 24), ce qui rend impossible l'action sur les débits lorsque les salles ne sont plus utilisées. Cela induit un coût énergétique important. De surcroît, les sous-stations (liées au système de régulation) installées dans le bâtiment doivent également être remplacées.

Compte tenu de ce qui précède, les travaux de régulation ne peuvent pas attendre les éventuels travaux de rénovation globaux.

Après présentation, une commissaire demande si le système à changer ventile uniquement la partie de l'école qui comprend la salle communale et la cuisine, à l'exclusion des classes et du reste de l'école. Il lui est répondu par l'affirmative.

Un autre commissaire s'interroge sur la différence de coût qui apparaît au niveau des prestations sur les sous-stations respectives. Il lui est précisé que la prestation (et donc son coût) est fonction de l'importance du secteur alimenté par la sous-station.

La commission prend acte de l'ensemble des propos échangés et après concertation des préposés à la délibération, la commission « Aménagement & Infrastructures » **accepte cette demande de crédit No. AI 18-2019-54 d'un montant total de CHF 87'000 TTC par**

8 pour 0 refus et 0 abstention (8 membres présents).

Bernex, le 21 mai 2019

Le rapporteur remplaçant :  
Ivan Sierro